



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE



COMPTE RENDU
CONSEIL RÉGIONAL
UNSS
NORD/PAS-DE-CALAIS

Vendredi 18 mai 2012

MEMBRES

Présents

BOULOGNE	Marc	Représenant du SNEP et le la FSU
BRUYERE	Denis	Chef d'Etablissement - Cité scolaire A. Châtelet Douai
CHEVILLOTE	Yoann	Professeur EPS - Collège Jules Verne Grande Synthe
DERQUENNE	Bertrand	Principal du Collège Marie Curie Arras
HABERA	Nicolas	Professeur EPS - Collège A. Daudet Leers
HANSJACOB	Daniel	Chef d'Etablissement - Lycée Eugène Thomas Le Quesnoy
LABUSSIÈRE	Edmond	Professeur EPS - Collège Curie Lievin
LEBRUN	Bernard	Proviseur - Lycée M. Yourcenar Beuvry
PHILIPPE	Marie-Jeanne	Recteur de l'Académie de Lille
POLVENT	Jean Pierre	Inspecteur d'Académie du Nord

Excusés

BOUVET	André	Directeur Régional Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale Lille
COISNE	Jean Pierre	Président Comité Régional Olympique et Sportif
DAROUSSIN	Loïc	Professeur EPS - Collège J. Jaurès Aire sur la Lys
PERCHERON	Daniel	Président du Conseil Régional Lille
POISSON	Yves	Représenant de la P.E.E.P
SZARZYNSKI	Serge	Directeur Départemental Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale Pas de Calais
TENNE	Yannick	Inspecteur d'Académie EPS du Pas-de-Calais
THEPOT	Jean-Marie	Directeur Départemental Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale Nord
TRIBALAT	Thierry	Inspecteur d'Académie IPR-EPS

INVITÉS

Présents

BAILLY	Bertrand	Chargé de mission auprès du SR UNSS Lille
BOITEZ	Fabrice	Directeur Régional Adjoint en charge de l'UNSS Pas de Calais
BOULANGER	Patrick	Chargé de mission auprès du SR UNSS Lille
CALAIS	Olivier	Inspecteur d'Académie IPR-EPS
MAUNY	Christophe	Inspecteur d'Académie IPR-EPS
MOREL	Jean-Michel	Directeur Régional Adjoint en charge de l'UNSS Pas de Calais
PREUVOT	Didier	Inspecteur d'Académie IPR-EPS
RICHEZ	Jean Paul	Directeur Régional Adjoint UNSS SR Lille
TANCHON	Philippe	Directeur Régional Adjoint UNSS SR Lille
THEBERT	Thierry	Directeur Régional UNSS SR Lille
VERMEERSCH	Aurore	Secrétaire UNSS SR Lille
WOJCIK	Christine	Secrétaire Comptable UNSS SR Lille

Excusés

BARON	Marc	Professeur EPS - Collège Lavoisier Ferrières la Grande
DEKEYSER	Philippe	Directeur National Adjoint Paris
DESMOUTIEZ	Gisèle	Inspectrice d'Académie IPR-EPS
HAMPE	José	Directeur Régional Adjoint en charge de l'UNSS Pas de Calais
HUGUET	Régis	Directeur des Sports Conseil Régional Lille
KINCK	Christian	Chargé de mission auprès du SR UNSS Lille
LEMPENS	Ludovic	Directeur Régional Adjoint en charge de l'UNSS Nord
PARRA	Hélène	Vice Présidente Sports et Jeunesse Conseil Régional Lille
RODRIGUEZ	Francisco	Directeur Régional Adjoint en charge de l'UNSS Nord

A 10h30, Mme Marie-Jeanne Philippe, Recteur de l'Académie de Lille ouvre le conseil régional :

Mme Le Recteur insiste sur le fait qu'une organisation académique est nécessaire.

Pour l'année 2012-2013 il faut mettre en place des actions et réorganiser la répartition des activités.

Il faut essayer d'atteindre les objectifs fixés : plus de licences, multiplier par 2 .

L'académie de Lille se situe sous le niveau national. (18,69 % contre 20,34 %)

Il existe une disparité du nombre de licences. Certains établissements sont en retrait.

Il y a un réel besoin d'organiser ou réorganiser les moyens humains. Réflexion sur les mises à disposition (1 poste à plein temps + HSA des CDD).

Mme Le Recteur signale que l'académie de Lille a perdu 3 000 élèves dans le second degré.

Il faut encourager les actions sur le terrain.

Mr Marc Boulogne (représentant SNEP et FSU) intervient :

L'investissement national a baissé de 20 % depuis 2008/2009.

Le prix de la licence augmente ce qui représente un réel poids pour les familles.

Analyse des établissements en retrait :

Un observatoire du sport scolaire est indispensable.

Analyse, audit pour situer où se trouvent les vraies difficultés et pouvoir agir.

Les moyens :

On perd 1 poste ½ , sans compter le non remplacement d'un directeur adjoint.

Des activités qui "fonctionnent" ont été mises en place : raid, APPN, activités enchaînées.

Malgré la perte d'élèves scolarisés le pourcentage de licenciés a augmenté.

Le choix du Directeur National est contestable (licencier tout le monde pour augmenter les chiffres).

Le statut du CDD devrait être officialisé, reconnu au-delà du nombre d'heures.

Mme Marie-Jeanne Philippe souligne l'importance du rôle des inspecteurs qui analysent l'ensemble des données, moyens, transport, horaires, les raisons qui expliquent pourquoi certains établissements n'ont pas de véritable dynamisme.

Madame le Recteur vient de Besançon, académie dynamique malgré l'absence de "mise à disposition".

Il faut faire avec les moyens existants. Besoin de mutualisation.

Mr Thierry Thébert (Directeur Régional UNSS) prend la parole :

Rappel de l'ordre du jour de cette réunion.

- ⇒ Approbation du compte rendu du conseil régional de l'UNSS du 18 novembre 2010
- ⇒ Avis sur les bilans financiers 2010 et 2011
- ⇒ Election des représentants des Associations Sportives de l'Assemblée Générale de l'UNSS
- ⇒ Données statistiques 2010-2011
- ⇒ Questions diverses

Mr Thierry Thébert présente l'organigramme des Services UNSS de l'Académie de Lille.

A. Approbation du compte rendu du Conseil Régional du 18 novembre 2010

Mr Marc Boulogne souhaite rectifier quelques points.

En bas de la page 3, au dernier paragraphe : remplacer "à cause de non présentation d'une liste" par "qui ne serait pas en conformité avec la procédure du dépôt des listes".

Page 4, paragraphe concernant la journée du sport scolaire. Remplacer "les élèves n'ayant AS qu'une fois par semaine" par "les lycéens n'étant pas dans la même configuration de rentrée scolaire que les collégiens. Cela retarde Une date en milieu du 1^{er} trimestre serait plus judicieuse."

Mr Fabrice Boitez (Directeur Régional Adjoint en charge du Pas de Calais) souligne une erreur. En page 6 : Il ne s'agit pas du mondial de Tennis de Table mais de Tennis !

Compte rendu voté par tous.

B. Avis sur les bilans financiers 2010 et 2011

Mr Thierry Thébert aborde la question financière.

On constate un déficit de 35 000,00 €uros en 2010

- * Problème du coût élevé du Championnat de France de Judo pour lequel nous n'avons pas eu de subvention départementale et une réduction de l'aide de la Direction Nationale.
- * Le salaire de la femme de ménage, les frais de médecine du travail, le loyer des bureaux, entre autres sont des charges pour le Service Régional.
- * Le Raid d'automne s'est déroulé sur 4 sites différents, le cross académique a eu lieu à Fourmies.
- * Beaucoup de frais de déplacements à rembourser aux AS et jury.
- * Il y a eu aussi beaucoup de qualifiés aux divers Championnats de France, donc des frais de déplacements plus élevés étant donné l'éloignement.

En 2011, résultat positif de 27 000,00 €uros.

Besoin de garder un fonds de réserve pour rembourser les AS sans devoir attendre l'arrivée des subventions.

Le déménagement des bureaux serait une économie de frais.

Mme le Recteur propose de soutenir notre demande auprès du Conseil Régional en vue de l'aménagement des bureaux du SR UNSS au lycée Gaston Berger à Lille.

On apprend que le CIO s'est installé rue de Thionville, dans les anciens locaux du LP Lalo de Lille. Une demande sera faite auprès du Conseil Régional pour visiter le site du Lycée Lalo.

Mr Marc Boulogne :

Il faudrait discuter des subventions lors des réunions du groupe de travail. Nouveau calcul du crédit pédagogique, nouvelle répartition en cours.

Mr Christophe Mauny (Inspecteur d'Académie IPR-EPS) :

D'un point de vue global, la répartition est positive.

Mr Nicolas Habera (professeur EPS, représentant d'AS) :

Il serait bien de joindre à la convocation un bilan financier.

Mr Edmond Labussière (professeur EPS, représentant d'AS) :

A quoi servent les fonds de réserve, qui est donc plutôt apparemment un fonds de roulement ?

Mme Marie-Jeanne Philippe :

Il faut le préserver car il est faible (10 %).

Mr Marc Boulogne demande comment sont versées les subventions, à quel rythme, en une fois ou à différentes dates ?

Mr Thierry Thébert répond que l'on reçoit d'abord un versement de 50% puis le reste sur justificatif.

Mr Marc Boulogne :

Et la Direction Nationale, sa dotation est-elle à l'année civile ?

Prévisionnel - compte 75 - il souhaite connaître la somme globale versée par la DN pour le SR et les SD.

Vote pour 2010 : 3 refus et 1 abstention

Vote pour 2011 : 3 refus et 1 abstention

Mr Thierry Thébert présente le prévisionnel 2012.

Le lycée Baggio de Lille a fait des travaux d'imprimerie pour le SR.

Pourrait-on trouver un établissement qui nous fournirait les coupes et trophées ?

CNDS : demande réellement faite de 47 000,00 Euros.

On aura probablement que 13 000 ou 14 000,00 Euros environ.

Mme Marie-Jeanne Philippe :

Un budget prévisionnel doit rester sincère, proche de la réalité. Si on n'a pas la somme demandée il faut diminuer les dépenses.

Mr Thierry Thébert explique que nous obtiendrons bien moins que cette somme mais qu'il est resté sincère en reportant la somme réellement demandée, à savoir 47 000,00 Euros.

Mr Marc Boulogne trouve que la cotisation au CROS est abusive vue leur implication dans l'UNSS. 870,00 Euros ! Il faut négocier le montant.

Mr Olivier Calais (Inspecteur Académique IPR-EPS) précise que le CROS s'implique seulement au niveau de l'accompagnement éducatif. En effet, rien d'autre ne justifie le montant de cette cotisation.

Le budget prévisionnel est voté par tous.

Mr Olivier Calais rappelle que la question de l'information et de la formation des Chefs d'Etablissements est au cœur des préoccupations. Elle n'a pas eu lieu cette année mais va être mise en place par les IPR-EPS. C'est par ce moyen que les Chefs d'Etablissements, Présidents des Associations Sportives, peuvent réellement comprendre le fonctionnement de l'AS, leur rôle et devoirs au sein de celle-ci.

Mr Denis Bruyère, Chef d'Etablissement, se propose de contacter Mr Vanacker pour organiser cette formation nécessaire au bon fonctionnement des AS.

Mr Marc Boulogne souhaite savoir quels sont les moyens de relance des impayés.

Mme Aurore Vermeersch répond qu'il s'agit d'une démarche classique : fax, mail, téléphone. Elle précise que c'est la première année où l'on a autant d'impayés. Habituellement 2 ou 3 AS demandent un délai de paiement et règlent leur facture de licences pour la fin de l'année scolaire.

Mr Thierry Thébert justifie l'absence de Messieurs Francisco Rodriguez et Ludovic Lempens qui assistent à la réunion des Chefs d'Etablissements.

C. Election des représentants d'AS.

Mr Marc Boulogne dit qu'une meilleure connaissance de l'utilité, de la finalité d'un conseil départemental et d'un conseil régional permettrait une meilleure implication.

1 seule liste, 3 votants :

Mr Yoann Chevillotte, professeur EPS au collège Jules Verne de Grande Synthe,
Mr Edmond Labuissière, professeur EPS au collège Curie d'Arras,
Mr Nicolas Habera, professeur EPS au collège Alphonse Daudet de Leers.

Le vote a été fait dans les règles. (transmis à la DN par Lettre recommandée le jour même)

D. Données statistiques de l'UNSS

Mr Thierry Thébert présente les statistiques de l'UNSS.

Tableau général à la demande de Mr Tribalat, Inspecteur IPR-EPS.

Mr Olivier Calais :

Utilité du tableau - quelles actions engager, sur quel type d'établissement, de population ?

La progression diffère selon le Nord et le Pas de Calais.

Le Pas de Calais a connu une hausse plus importante que le Nord.

On constate une grosse différence entre filles et garçons, entre lycées et LP.

Il faudrait approfondir les données par district (ou bassin).

L'analyse nous aide à prévoir une politique départementale et académique.

Mme Marie-Jeanne Philippe ajoute :

Ces indicateurs de suivis devraient être affinés dans le temps afin de cibler des actions plus précises (au niveau des LP et des filles).

Il faut affiner les statistiques par catégories et classes (2^{nde}, 1^{ères}, 4^{ème} ...)

Il faut mener des actions particulières sur cibles particulières.

Il est également nécessaire de tenir compte du taux d'élèves dispensés.

Mr Denis Bruyère (Chef d'Etablissement) soulève différentes questions :

Que se passe-t-il au collège entre la 6^{ème} et la 3^{ème} ? On constate un décrochage. D'où vient-il ?

A partir de la classe de 4^{ème}, les collégiens manifestent moins d'intérêt pour l'AS.

Un créneau d'AS obligatoire serait envisageable.

Pour cela, il serait bien de prévoir des "établissements-tests".

Mr Fabrice Boitez rappelle qu'on change de fournisseur de site UNSS pour la prochaine rentrée. Il faudrait prévoir lors de la prise de licences, un champ à renseigner (la classe de l'élève).

Mr Marc Boulogne souligne qu'il ne faut pas viser seulement le nombre de licenciés car il y a une limite. L'équipe d'animateurs EPS doit suivre. 30 licenciés par animateur est un chiffre trop important. Pas de bonnes conditions pour faire "tourner l'AS".

On constate un décrochage en classe de 4^{ème} puis en 2^{nde}.

Mme Marie-Jeanne Philippe rappelle qu'on ne fait pas des statistiques pour faire des stats mais pour nous aider à améliorer la mission du Service Public.

Il existe une corrélation entre réussite et pratique sportive. Le sport aide à la réussite générale (individuelle et scolaire).

Mr Olivier Calais soulève la question du taux d'encadrement.
Il est identique en collège et en lycée : 27-28 élèves par animateur EPS.
Revoir la gestion de l'emploi du temps des élèves. Il faut qu'il soit propice à la pratique du sport en AS.

Mme Marie-Jeanne Philippe dit qu'il faut voir, au cas par cas.

Mr Yoann Chevillote (professeur EPS, représentant d'AS) fait remarquer que certains établissements scolaires ont des problèmes d'installations sportives (gymnase en travaux par exemple). Ils sont donc limités dans le choix des activités en AS. La formule contrat pour les licences est donc contestable.
Moins de licenciés, moins d'argent et plus de soucis pour payer.

Mr Fabrice Boitez annonce que le contrat accompagné sera reconduit pour l'année 2012-2013.

Mr Bertrand Derquenne (Chef d'Etablissement) remarque que certaines activités connaissent une progression "bizarre" selon les garçons ou les filles. Certaines pratiques sportives sont plus "féminines" ou "masculines" ou bien orientation selon l'intérêt du professeur.

Mr Thierry Thébert met en avant le gros travail de formation des Jeunes Officiels.

Mr Marc Boulogne en fait également le constat mais....amende de 500,00 €uros pour une AS qui n'en n'avait pas lors d'un championnat... aberration !

Mr Fabrice Boitez qui est membre de la CMN d'arbitrage précise qu'en petite compétition style challenge ou en pôle développement, le JO peut jouer et officier.

Mr Thierry Thébert présente ensuite :

- les 6 challenges proposés aux lycéens :
Cross country, Sports Collectifs, Athlétisme, Football féminin, Forme et Tennis de table,
- les raids d'automne et de printemps,
- les résultats et nombreux podiums.

En 2012, l'Académie de Lille organise 5 championnats ou coupes de France :

- Haltérophilie (SD 62) – du 27 au 29 mars 2012 à Berck sur Mer
- Canoë Kayak (SR Lille) – du 21 au 23 mai 2012 à St Laurent Blangy
- Gymnastique artistique (SD 59) – du 29 au 31 mai 2012 à Valenciennes
- Kite Surf (SR Lille) – du 30 mai au 1^{er} juin 2012 à Dunkerque
- Hockey sur Gazon (SR Lille) – du 11 au 13 juin 2012 à Cambrai

Mr Fabrice Boitez fait un compte rendu du Tournoi Mondial ISF de Tennis qui s'est déroulé du 14 au 21 mai 2011 au Touquet-Paris-Plage.

14 délégations issues de 4 continents étaient présentes.

Cet évènement sportif a été le support de nombreux projets éducatifs.

Transversalité, domaines d'intervention très divers:

- ⇒ Conception et réalisation des trophées par les élèves de section métallurgie du L-P Voltaire de Wingles,
- ⇒ Restauration et hébergement assurée par le lycée hôtelier du Touquet et la SEGPA du collège Jean Moulin de Berck sur Mer,
- ⇒ L'Ecole de Kinésithérapie de Berck-sur-Mer a assuré les soins paramédicaux,
- ⇒ Les étudiants de la faculté de langues de l'Université d'Artois ainsi que ceux en BTS Tourisme du Lycée Lavezzari de Berck-sur-Mer ont été les guides et interprètes des différentes délégations
- ⇒ Ce tournoi mondial scolaire sera le sujet d'une classe à projet journalisme du Collège Jaurès d'Étaples, projet s'achèvera en août 2012 par un séjour aux Jeux Olympiques de Londres.

Fin de la réunion à 12h23.